

RNCP 29638

FORMATION PAR
APPRENTISSAGE

CAP MAINTENANCE DES MATÉRIELS D'ESPACES VERTS

La formation a pour but de **former** des jeunes qui veulent développer un projet dans le domaine de la maintenance des matériels d'espaces verts (montage, installation, entretien et réparation de tous types de matériels dédiés à l'entretien d'espaces verts : motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, robots de tontes, matériels à batteries Etc.....).

L'action du titulaire du CAP est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité dans la relation avec la hiérarchie, le travail d'équipe, les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.

2 ANS DE FORMATION

NIVEAU 3

LES DÉBOUCHÉS

Emplois accessibles

- Technicien de maintenance des matériels d'espaces verts
- Opérateur de maintenance des équipements d'espaces verts
- Vendeur en magasin de matériel d'espaces verts
- Technico-commercial en matériel d'espaces verts

Poursuite d'études :

- Bac Pro Maintenance des Matériels (niveau 4)
- Bac Pro agroéquipement

COÛTS

Classes	Interne	Demi - pension
CAP MMEV 1ère année	1284€	516€
CAP MMEV 2ème année	1284€	516€

Possibilité de pension ou de demi pension à la MFR.
Les tarifs présentés ne prennent pas en compte les aides à l'hébergement de 6 euros par nuitée et restauration et de 3 euros par repas financés par les OPCO.

Tarifs applicables uniquement pour l'année 2024-2025.

DATES

Septembre 2024 - Juin 2026



LA FORMATION

Domaines professionnels et technologiques :

- Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention - santé - environnement
- Réalisation d'une intervention sur un matériel
- Intervention en milieu professionnel

Domaines généraux :

- Français
- Histoire - Géographie
- Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante étrangère



SUIVI DE L'ACTION

- Un responsable assure le lien entre l'apprenant, sa famille et son maître d'apprentissage.
- Il est aussi chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et de bilan en fin de session.
- L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs d'alternance, du dossier et des différents travaux à réaliser par l'apprenant.
- Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison et une visite des formateurs sur le lieu d'apprentissage.
- Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux jeunes pour les cours et devoirs.
- Accompagnement du jeune dans son projet professionnel.

ADMISSION EN CAP

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- Dès 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3ème
- Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage
 - Dossier de candidature et entretien de motivation



Dernière modification le 18/04/2024

MAISON FAMILIALE RURALE D'AMANGE

4 Rue des Vergers,
39700 Amange
Tél : 03 84 70 61 28

mfr.amange@mfr.asso.fr - www.mfr-amange.fr



A 10 min de Dole, 20 min d'Auxonne, 40 min de Besançon, 40 min de Dijon



Grand Dole Mobilités Ligne 18